



LES PARCOURS DE FORMATION TERRITORIALISÉS 2022

FACE AUX RISQUES MAJEURS

VOTRE COMMUNE EST-ELLE PRÊTE ?

SE PRÉPARER A FAIRE FACE A
L'INONDATION AU NIVEAU LOCAL

PLANNING DES FORMATIONS

- SESSION TERRITORIALE DE SENSIBILISATION : « LES ÉLUS FACE A LA CRISE » PAGE 3

LE 18 MAI 2022 DE 17H00 A 19H00

- ATELIER D'ÉCHANGES : « MON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE EST-IL OPÉRATIONNEL ? » PAGE 4

LE 10 JUIN 2022 DE 9H00 A 12H00

- ATELIER D'ÉCHANGES : « MISE A DISPOSITION DE TRAMES DE PCS ET DE DOCUMENTS D'INFORMATION COMMUNAUX SUR LES RISQUES MAJEURS » PAGE 5

LE 29 JUIN 2022 DE 9H00 A 12H00

- FORMATION : « METTRE EN PLACE ET MAINTENIR OPÉRATIONNEL SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE » PAGE 6

LE 13 SEPTEMBRE 2022 DE 9H00 A 17H00

- FORMATION : « DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS ET STRATÉGIE DE COMMUNICATION » PAGE 7

LE 30 SEPTEMBRE 2022 DE 9H00 A 16H30

- FORMATION : « PILOTER UNE CELLULE DE CRISE – MISE EN SITUATION » PAGE 8

LE 14 OCTOBRE 2022 DE 9H00 A 16H30

- FORMATION : « PLAN GRADUÉ D'INTERVENTION POUR L'INONDATION » PAGE 9

LE 28 OCTOBRE 2022 DE 9H00 A 17H00

- ENTRAÎNEMENTS SUR TABLE DE GESTION DE CRISE PAGE 10

DATE A DÉFINIR AVEC VOUS

- EXERCICE TERRAIN DE GESTION DE CRISE.... PAGE 11

DATE A DÉFINIR AVEC VOUS



Inscriptions et renseignements complémentaires :

<https://forms.gle/KtrpX7XU46ZZ74UD9>

Ou auprès de Mathias LAVOLÉ / 04 76 47 46 43

Page 2 sur 12

SESSION TERRITORIALE DE SENSIBILISATION : LES ÉLUS FACE A LA CRISE

18 MAI 2022

DE 17H00 À 19H00 - 50 PLACES
LIEU A DEFINIR

OBJECTIFS :

- Présenter le cadre de la sécurité civile en France pour les nouveaux élus ;
- Présenter les rôles et missions de chacun des intervenants lors de situations exceptionnelles (Maires, Préfets, sapeurs-pompiers, etc.) ;
- Faire prendre conscience aux maires qu'ils ne sont pas seuls et disposent d'outils qu'ils doivent mettre en place : les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) ;
- Evoquer le caractère opérationnel du Plan Communal de Sauvegarde et les démarches à mettre en œuvre pour y arriver ;
- Présenter le parcours de formations territorialisées du SYMBHI.

LES PLUS DE CETTE SESSION :

- Interventions courtes avec temps d'échanges et questions / réponses à la suite de chaque intervention ;
- Retour d'expérience d'une commune sur son Plan Communal de Sauvegarde ;
- Ressources documentaires mises à disposition (PowerPoints et autres documents).

PROGRAMME :

- Mot protocolaire d'accueil de la session (SYMBHI, Préfecture, sapeurs-pompiers SDIS38 et Institut des Risques Majeurs) ;
- L'organisation de la sécurité civile et les cadres d'intervention du maire et du préfet (Préfecture 38) ;
- Le lien entre le Commandant des Opérations de Secours (COS) et le Directeur des opérations de Secours (DOS) lors des situations de crise – (SDIS38) ;
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), comment garantir son caractère opérationnel dans la durée ? (IRMa) ;
- Témoignage d'une commune : retour d'expérience sur le Plan Communal de Sauvegarde.

ATELIER D'ÉCHANGES « SUIS-JE PRET À FAIRE FACE ET MON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE EST-IL OPÉRATIONNEL ? »

10 JUIN 2022

DE 9H00 À 12H30 - 25 PLACES

LIEUX A DEFINIR

CIBLE PRINCIPALE : COMMUNES DISPOSANT DEJA D'UN PCS

OBJECTIFS :

- Echanger sur les PCS des collectivités participant à l'atelier ;
- Identifier les besoins des collectivités en matière d'assistance et de conseil sur la mise en place ou mise à jour des PCS ;
- Evoquer le caractère opérationnel du PCS notamment pour faire face à des phénomènes hydrométéorologiques à cinétique rapide (posture mode réflexe) ;
- Echanger sur les bonnes pratiques locales observées et sur les nouveaux outils opérationnels des PCS - cartographies, tableaux de bords et moyens d'alerte ;
- Permettre au SYMBHI de proposer un accompagnement plus adapté et pertinent des collectivités dans la réalisation de leur PCS (systèmes d'alerte, outils...) ;
- Consulter un PCS « approche par cellule » et en saisir le fonctionnement.

LES PLUS DE CET ATELIER :

- Possibilité de transmettre son PCS à l'IRMa (mathias.lavole@irma-grenoble.com) avant la formation par voie électronique pour avis ;
- Temps d'échanges nombreux (venir avec son PCS) ;
- Aide des communes à la formulation des besoins dans la mise en place des PCS ;
- Pédagogie interactive ;
- Retours d'expériences.



PROGRAMME :

- Les problèmes récurrents relevés dans la mise en place des PCS ;
- Les facteurs clés pour garantir le caractère opérationnel du PCS ;
- Les maillons faibles en situation de crise à bien étudier dans la planification du PCS (anticipation, alerte des populations, outils...) ;
- Les perspectives d'amélioration des PCS : exemple avec un PCS type.

Inscriptions et renseignements complémentaires :

<https://forms.gle/KtrpX7XU46ZZ74UD9>

Ou auprès de Mathias LAVOLÉ / 04 76 47 46 43

Page 4 sur 12

ATELIER D'ÉCHANGES « MISE A DISPOSITION DE TRAMES DE PCS ET DE DOCUMENTS D'INFORMATION COMMUNAUX SUR LES RISQUES MAJEURS »

29 JUIN 2022

DE 9H00 À 17H00 - 25 PLACES
LIEU A DEFINIR

CIBLE PRINCIPALE : COMMUNES SOUHAITANT RÉALISER UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET UN DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

OBJECTIFS :

- Prendre connaissance des trames PCS qui existent ;
- Savoir quoi remplir et comment ;
- Prendre connaissance des trames DICRIM qui existent ;
- Savoir quoi remplir et comment ;
- Les autres outils du PCS : l'anticipation, la vigilance et l'alerte.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

- Échanges autour du PCS « universel » de l'IRMa et de trames de DICRIM :
 - Mise à disposition des trames types de la Préfecture, IRMa etc. ;
 - Analyses, échanges et retours d'expériences sur les documents.
- Autres outils du PCS :
 - L'anticipation, la vigilance et l'alerte au service du décideur ;
 - Le Tableau de Bord et la Cartographie opérationnelle ;
 - L'agencement du Poste de Commandement Communal.

FORMATION « METTRE EN PLACE ET MAINTENIR OPÉRATIONNEL SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE »

13 SEPTEMBRE 2022

DE 9H00 À 17H00 - 25 PLACES

LIEU A DEFINIR

CIBLE PRINCIPALE : COMMUNES SOUHAITANT RÉALISER OU METTRE A JOUR LEUR PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

OBJECTIFS :

- Connaître l'environnement global de la sécurité civile, rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de crise ;
- Analyser les risques spécifiques et les vulnérabilités pour définir les stratégies d'action et la cartographie opérationnelle ;
- Maintenir en condition opérationnelle le PCS dans la durée (facteurs organisationnels, managériaux, techniques et humains) ;
- Concevoir des outils documentaires pratiques d'aide à la décision (cartographies et tableaux de bords) ;
- Optimiser l'efficacité des dispositifs locaux de la chaîne de mise en vigilance et d'alerte.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

Matin (généralités autour du PCS) :

- Fondements et contexte réglementaire du Plan Communal de Sauvegarde ;
- Organisation départementale des secours ;
- Le Plan Communal de Sauvegarde : conduite de projet.

Après-midi (le PCS et son contenu opérationnel) :

- Le Plan Communal de Sauvegarde : méthodologie d'élaboration ;
- Les outils, procédures et autres documents opérationnels du PCS.

Inscriptions et renseignements complémentaires :

<https://forms.gle/KtrpX7XU46ZZ74UD9>

Ou auprès de Mathias LAVOLÉ / 04 76 47 46 43

Page 6 sur 12

FORMATION « PILOTER UNE CELLULE DE CRISE » ET MISE EN SITUATION

14 OCTOBRE 2022

DE 9H00 À 17H00 - 25 PLACES
LIEUX A DEFINIR

OBJECTIFS :

- Conduire des opérations communales de sauvegarde : les principes de base ;
- Mettre en place, faire fonctionner et piloter une cellule de crise (le poste de commandement communal) ;
- S'initier à la gestion d'une situation de crise à travers un exercice de mise en situation sur table au cours de la formation ;
- S'initier à la communication de crise, les fondamentaux.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Mise en situation des participants à travers un exercice de simulation sur table et atelier associé de débriefing à chaud ;
- Présentation de retours d'expérience issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

Matin (mise en situation via un entraînement sur table) :

- Entraînement de simulation sur table et débriefing à chaud associé.

Après-midi (généralités autour de la gestion de crises et de la prise de décisions en contexte incertain) :

- Piloter, faire fonctionner et coordonner une cellule de crise, les grands principes ;
- La communication de crise, les fondamentaux ;

Inscriptions et renseignements complémentaires :

<https://forms.gle/KtrpX7XU46ZZ74UD9>

Ou auprès de Mathias LAVOLÉ / 04 76 47 46 43

Page 8 sur 12

FORMATION :

« PLAN GRADUÉ D'INTERVENTION SPÉCIFIQUE INONDATION » LE 28 OCTOBRE 2022


DE 9H00 À 17H00 - 25 PLACES
LIEU A DEFINIR

OBJECTIFS :

- Cibler l'intérêt d'un volet spécifique inondation dans son plan de gestion de crise ;
- Comprendre la démarche de réalisation d'un volet spécifique inondation ;
- Présentation des différents outils à intégrer au volet spécifique inondation pour faciliter sa gestion de crise ;
- Savoir sur quoi baser son volet spécifique inondation (facteur humain, technique, organisation) ;
- Être en capacité d'identifier les partenaires de la démarche de création d'un volet spécifique aux inondations des plans de gestion de crise ;
- Se saisir d'une trame type de plan d'intervention gradué.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Présentation de retours d'expérience issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.

FICHE EVENEMENT		RN1		Version 01 Mise à jour le 07/09/16	
RÉACTION FACE AU PHÉNOMÈNE (à lire de bas en haut)					
INFORMATIONS POUR DÉCLENCHER LES SEUILS					
ÉVACUATION DU TRONÇON D03 ET VIGILANCE DU SECTEUR ÉTENDU DU CHÉRIER					
- Hauteur d'eau de 2 mètres sur l'échelle limnimétrique des Fabriques					
- Débit de 61 m ³ /s					
- Réception de l'alerte du tronçon D03					
- Si la crue continue de monter et que la décrue n'est pas annoncée					
VIGILANCE SUR LES SECTEURS DES FABRIQUES TRONÇON D03 ET ÉTENDU DU CHÉRIER					
- Hauteur d'eau de 1,8 mètre sur l'échelle limnimétrique des Fabriques					
- Débit de 49 m ³ /s					
- Réception de la pré-alerte du tronçon D03					
- Si la crue continue de monter et que la décrue n'est pas annoncée					
PÉRIODE TRANSITOIRE GARDER LE POSTE DE COMMANDEMENT ARMÉ					
- Si la crue continue de monter et que la décrue n'est pas annoncée garder le poste de commandement armé					
PHASE IV SI ÉVACUATION (CHÉRIER TRONÇON D04)					
- Hauteur d'eau de 1,6 mètre sur l'échelle limnimétrique des Fabriques					
- Débit de 38 m ³ /s					
- Réception de l'alerte du tronçon D04					
- Si la crue continue de monter et que la décrue n'est pas annoncée armer le poste de commandement communal.					
PHASE III ARMEMENT DU PCS					
- A la réception de l'alerte D02					
- Hauteur d'eau de 1,2 mètre sur l'échelle limnimétrique des Fabriques					
- Débit de 24 m ³ /s					
- Si la crue continue de monter et que la décrue n'est pas annoncée armer le poste de commandement communal.					
PHASE II PRÉ-ALERTE					
- A la réception de l'appel de SAPHYRAS (10 min à 2h avant la pré-alerte du tronçon D02)					
PHASE I MISE EN VIGILANCE					
- Vigilance via la préfecture GEDICOM					
- Vigilance via météo France APIC					
 Attention, pour toute hauteur d'eau supérieure à 2 mètres, l'échelle limnimétrique des Fabriques n'est plus assez haute. Cependant les débits donnés sur SAPHYRAS peuvent encore être utilisés pour évaluer la puissance du cours d'eau ainsi que l'occurrence du phénomène. Le mur sur laquelle est fixée l'échelle limnimétrique mesure environ 2,5 à 2,7 mètres.					
Les précipitations servent à anticiper le phénomène et les débits à se conforter dans la posture à adapter					

PROGRAMME :

- Qu'est-ce qu'un volet spécifique inondation d'un plan de gestion de crise ;
- Pourquoi prévoir un volet spécifique inondation ;
- Mettre en place un volet spécifique inondation ;
- Partenaires de la démarche à intégrer au projet

Inscriptions et renseignements complémentaires :

<https://forms.gle/KtrpX7XU46ZZ74UD9>

Ou auprès de Mathias LAVOLÉ / 04 76 47 46 43

Page 9 sur 12

ENTRAINEMENTS SUR TABLES – MISES EN SITUATIONS « TEST » POUR LES COMMUNES DU TERRITOIRE DATES A PARTIR DE JUIN 2022

DE 9H00 À 12H30 OU DE 14H00 À 17H30 - 25 PLACES
LIEUX A DEFINIR

OBJECTIFS :

- Réaliser plusieurs entraînements sur table sur les communes qui se manifesteront auprès du SYMBHI ;
- Tester le déclenchement des PCS ;
- Faire fonctionner les Postes de Commandement Communaux en vase clos et créer un collectif dans la prise de décision en contexte incertain ;
- Être en capacité de définir une stratégie opérationnelle, de la décliner en objectifs et en missions à réaliser sur le terrain.

LES PLUS DE CES ENTRAINEMENTS :

- Mise en situation fictive et utilisation du PCS de la commune ;
- Pas de réalisation d'actions terrains ;
- Participation à un entraînement en tant qu'observateur pour les communes non inscrites ;
- Débriefing à chaud associé.



PROGRAMME :

- Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde ;
- Armement du Poste de Commandement Communal ;
- Analyse de la situation, définition de la stratégie opérationnelle et des actions à mettre fictivement en œuvre sur le terrain ;
- Débriefing à chaud associé.

Inscriptions et renseignements complémentaires :

<https://forms.gle/KtrpX7XU46ZZ74UD9>

Ou auprès de Mathias LAVOLÉ / 04 76 47 46 43

Page 10 sur 12



EXERCICE PARTIEL DE TERRAIN POUR UNE COMMUNE AVEC PRESENCE D'OBSERVATEURS DATE A PARTIR DE SEPTEMBRE 2022

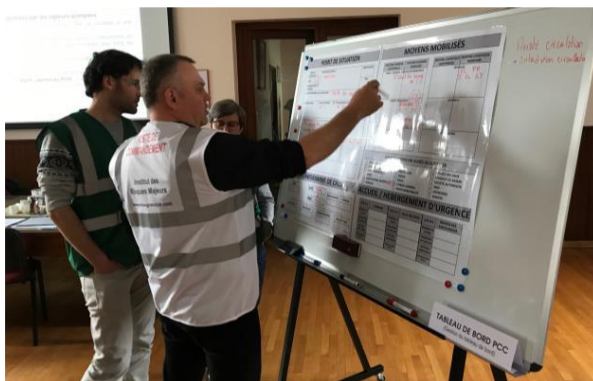
DE 8H00 À 16H00 - 10 PLACES D'OBSERVATEURS
LIEU A DEFINIR

OBJECTIFS :

- Réaliser un exercice partiel de terrain sur une commune volontaire ;
- Tester le déclenchement du PCS ;
- Tester le fonctionnement du Poste de commandement Communal ;
- Tester les interfaces avec les services de secours et les partenaires extérieurs lors d'une mise en situation ;
- Être en capacité de définir une stratégie opérationnelle, de la décliner en objectifs et en missions à réaliser sur le terrain.

LES PLUS DE CET EXERCICE :

- Mise en situation réelle et utilisation du PCS de la commune ;
- Intervention de partenaires extérieurs (services de secours notamment) ;
- Tests des interfaces avec le terrain ;
- Participation à un exercice en tant qu'observateur pour les communes non inscrites ;
- Débriefing à chaud associé.



PROGRAMME :

- Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde ;
- Armement du Poste de Commandement Communal ;
- Analyse de la situation, définition de la stratégie opérationnelle et des actions à mettre réellement en œuvre sur le terrain ;
- Débriefing à chaud associé.



FACE AUX RISQUES INONDATION

VOTRE COMMUNE EST-ELLE PRÊTE ?

